

AXE 1 : Mieux connaître et protéger

Action 2 : Redonner vie à des espaces naturels oubliés

Pourquoi agir ?

La Ville de Colmar possède des terrains naturels, boisés ou enherbés qui ne sont pas toujours utilisés ou entretenus de manière adaptée.

Ces espaces peuvent pourtant accueillir davantage de nature, favoriser la biodiversité ou offrir de nouveaux lieux de découverte et de promenade.

Ce que la Ville va faire

- Repérer et recenser les terrains naturels qui méritent d'être mieux valorisés.
- Mieux connaître leurs atouts : nature présente, paysage, intérêt pour les habitants.
- Définir pour chaque site une vocation adaptée : préservation de la nature, découverte, promenade ou gestion écologique.
- Mettre en place un suivi et un entretien adaptés à ces espaces.

Les bénéfices de cette action pour les Colmariens

Préserver davantage d'espaces naturels en ville.

Favoriser la biodiversité locale.

Améliorer le cadre de vie et les paysages.

Redonner de la valeur à des espaces aujourd'hui peu connus ou peu utilisés.

Calendrier

D'ici 2028 : identification et étude des terrains concernés.

D'ici 2029 : mise en œuvre des premiers programmes de gestion et de valorisation.

